

Opération Grand Site de France

Comité technique du 12 février 2015

La liste des participants est jointe au compte-rendu.

COMPTE RENDU

La séance s'ouvre à 9h40

Franck Cottard, Maire d'Etretat, ouvre la séance en remerciant tous les participants de leur présence. Il rappelle les origines du lancement de la démarche d'Opération Grand Site et relève l'engagement des 13 communes à travailler ensemble à l'élaboration d'un véritable projet de territoire.

Jean-Luc Cleret, responsable du service Economie du Département de la Seine-Maritime, excuse les absences de Bruno Bertheuil et d'Irène Juilliard. Il insiste sur le fait que ce comité technique se situe à une charnière dans l'avancement des études. Après l'aboutissement des diagnostics menés par les bureaux d'études et le travail partenarial réalisé en commissions, la définition de l'Esprit des Lieux qui va être présenté et débattu lors de cette réunion constitue une première marche vers l'élaboration du programme d'action de l'OGS.

Thierry Latapie-Bayroo, Directeur adjoint de la DREAL de Haute-Normandie, fait savoir qu'au niveau du ministère de l'écologie, de la commission supérieure des sites mais aussi dans le cadre du Réseau Grand Site de France, la définition de l'Esprit des Lieux est considérée comme une étape incontournable.

C'est elle qui va permettre que les actions ou les aménagements qui seront imaginés par la suite se situent bien dans une continuité et dans un respect des caractéristiques profondes du grand site et non comme des éléments rapportés et dénués de sens.

C'est aussi un moyen de lutter contre une banalisation de l'aménagement des Grands Sites. L'idée est de ne pas retrouver sur la côte d'Albâtre une copie des aménagements réalisés en baie de Somme ou à la Pointe du Raz.

L'étape d'aujourd'hui est donc essentielle puisque qu'il est nécessaire que les partenaires locaux s'accordent sur ce que sont les fondements de l'identité du grand site des falaises d'Etretat - Côte d'Albâtre. La définition de l'Esprit des Lieux est un document de référence.

1. Synthèse de la collégiale des élus et des commissions thématiques

Synthèse de la Collégiale des élus

Franck Cottard reprend la parole afin de faire la synthèse des réunions de la collégiale des élus qui se sont déroulées en novembre et décembre 2014. Ces réunions ont permis de constater que les élus partageaient de nombreux objectifs communs et qu'ils étaient plutôt satisfaits de s'être engagés dans la démarche OGS.

Les élus sont en attente d'une réponse du département quant à leur demande de soutien (en matière d'ingénierie) sur la réflexion pour la mise en place de la future structure de gestion de l'OGS. Plusieurs formes ont été évoquées et notamment celle qui réunirait les communes



Opération Grand Site de France

Comité technique du 12 février 2015

et d'autres partenaires institutionnels dans un syndicat mixte. Mais ce n'est pas la seule option.

Cette collégiale correspond à un réel rassemblement autour de projets communs, elle se trouve être également un lieu de débat et d'échanges sur des sujets territoriaux.

Les réflexions en cours au sein de cette collégiale sont :

- ⑩ Mise en place d'un groupe de travail Communication
- ⑩ Publication et édition du livret « Esprit des Lieux »
- ⑩ Proposition d'associer les secrétaires généraux des communes à cette collégiale afin de recueillir un avis sur la faisabilité des projets d'actions qui naîtront prochainement au cours de la phase plus axée sur l'opérationnel est évoquée.

Synthèse de la Commission 1

Cette synthèse est effectuée par M. Cyriaque Lethuillier et M. Jean-Yves Soret sur la base des comptes rendus des deux réunions de la commission.

Les sujets évoqués au sein de cette commission sont présentés

- ⑩ L'importance qu'il y aura de ne pas sur-aménager certains secteurs qui risqueraient de dénaturer les paysages (règle des 4 P).
- ⑩ La nécessité de veiller à maintenir les interconnexions et les corridors écologiques que représentent, par exemple, les haies, les terres agricoles... (politique de préservation qui permettra de favoriser L'Eco-Tourisme)
- ⑩ Les côtes à falaises qui doivent être considérées comme « des zones à risques ».
- ⑩ La vue depuis la mer qui n'est pas assez considérée dans le cadre des études.
- ⑩ L'importance du système agricole conventionnel (polyculture-élevage)
- ⑩ L'aménagement du sentier du littoral
- ⑩ La question du foncier (des contacts avec la Safer sont envisagés).
- ⑩ Le problème du ruissellement dans les valleuses qui doit être résolu.

Synthèse de la Commission 2

C'est Pierre Antoine DUMARQUEZ, Adjoint au Maire d'Etretat qui la présente à l'aide d'une présentation fournie en pièce jointe.

Il s'agit de la liste des types de patrimoines présents sur le site et des suites à donner en ce qui concerne leur recensement mais aussi leur valorisation.

Différents types de patrimoine sont présents sur le site, souvent méconnus. La commission s'est accordée pour prioriser l'interprétation des patrimoines suivants :

- Façon d'habiter et de construire
- Représentations artistiques et littéraires
- Susciter une production artistique contemporaine
- Patrimoine maritime
- Fêtes locales et patrimoine traditionnel et folklorique



Opération Grand Site de France

Comité technique du 12 février 2015

- Lignes de fortification en lien avec le paysage

Synthèse de la Commission n°3

M. MABILLE, élu référent de cette commission et Maire des Loges effectue une lecture du compte rendu de la réunion du 6 novembre 2014.

L'objectif étant toujours de réduire et limiter les nuisances aux habitants, les 5 enjeux majeurs retenus pour l'instant sont :

- 1) Répartir la pression des flux pour en limiter les nuisances
- 2) Renforcer et améliorer la diffusion des transports publics sur ce secteur
- 3) Régler les problèmes de stationnements du centre-ville d'Étretat
- 4) Pallier le manque de stationnement de la commune d'Yport
- 5) Trouver des solutions permettant de régler les problèmes d'arbitrage entre les différentes pratiques de déplacements (voitures, autocars, cyclistes, piétons, ...)

Il est rappelé que le diagnostic est toujours en cours et que les enquêtes doivent encore avoir lieu jusqu'au Printemps 2015.

Synthèse de la Commission n°4

C'est Anne GASPARD, Chef du Service Développement Local et Tourisme du Département de Seine-Maritime qui fait cette présentation en l'absence des deux élus référents.

Elle rappelle succinctement les thématiques abordées lors des 3 réunions de la commission.

Les débats de la dernière réunion ont permis de définir un certain nombre d'objectifs :

- Prioriser le travail en commun à l'échelle de l'OGS, tout en prenant en compte les différentes échelles territoriales dans lesquelles il s'insère.
- La communication de l'OGS, basée sur l'esprit des lieux, devra nourrir la communication existante à d'autres échelles territoriales pour garantir la cohérence du message.
- Mieux répartir les retombées économiques et des charges liées à l'activité touristique : rôle de l'organisme gestionnaire de l'OGS (dans la limite de ses missions) : appui technique, rééquilibrage financier ?
- Communiquer auprès de la population sur les retombées économiques de l'activité touristique du territoire (amélioration de l'image des touristes).
- Développer le tourisme d'affaire.
- Allonger la durée de séjour : offre de transport à développer, services à améliorer (notamment pour les familles). Travailler à une meilleure articulation de l'offre (mais aussi des équipements en général) et de l'esprit des lieux.
- Travail en priorité sur le tourisme de masse (groupes et individuels) et donner à chacun la possibilité de mieux découvrir l'OGS. Éduquer les touristes pour à la fois mieux faire connaître les richesses de l'OGS et prolonger les séjours. Aménager les espaces pour canaliser les flux et améliorer les comportements.
- Améliorer l'accueil des touristes à tous les niveaux de la chaîne (OT, hébergeurs, restaurateurs, commerçants, habitants, ...) et diversifier les lieux d'information (OT, internet, M-Tourisme mais aussi points de passages des flux, etc.)

Opération Grand Site de France

Comité technique du 12 février 2015

- Entrer dans une démarche de qualification en cohérence avec l'esprit des lieux.
- Évoluer vers les principes du développement durable / soutenable (valeur attendue par le Ministère de l'Écologie).

1. Présentation du livret Esprit des Lieux par François-Xavier Goemaere du BE Viaculture

Présentation sous 3 grands chapitres :

- A) Un territoire d'oppositions contrastées
- B) Un rapport particulier au temps
- C) Un territoire qui se mérite

L'assistance semble adhérer à la présentation générale.

Brigitte Lelièvre, STAP 76,

Travailler davantage dans l'épaisseur

A t-on fait le tour de toutes les vues surtout celles prises de la Mer

Celle-ci doit être resituée, elle semble un peu absente de l'introduction

Ne doit elle pas induire une 4^{ème} partie La Mer jusqu'au grand horizon

La question récurrente du Touriste reste souvent : Mais où est la Mer ??

Pierre-Antoine Dumarquez, Adjoint au Maire d'Étretat ,s'interroge sur la possibilité de parler également d'Oppositions Sociales et Sociétales ??

Il ne faut pas non plus omettre de parler des Immensités telles que le Plateau et La Mer

Cyriaque Lethuillier évoque La notion de verticalité qui ramène naturellement à l'éolien, aux arbres, ...

Le parc éolien devra se positionner comme un futur lieu de visite

Il peut être mis en avant également, le contraste qui existe entre la retenue naturelle des habitants pour parler de leur territoire et l'expression artistique qu'ont pu en faire les grands artistes tels que Monnet, Maupassant, ...

Christophe Cusseau, Directeur de l'OT de Fécamp, considère que nous sommes bien sur un territoire à expliquer mais qui reste aujourd'hui peu explicité par ses habitants. Sans explications, il ne sera pas possible de proposer des expériences de visites. L'alternative des Greeter's ne doit pas être négligée.

Franck Cottard intervient pour informer qu'une visite du Grand Site de la Baie de Somme à destination des élus pourrait s'organiser au Printemps.



Opération Grand Site de France

Comité technique du 12 février 2015

Jean-Yves Soret, Maire de Vattetot-sur-Mer, évoque l'idée d'écrire une histoire sur notre Grand Site et par la suite de mettre en place une scénarisation qui ainsi permettrait de la donner à découvrir.

Jean-Pierre Le Calvez, Adjoint au Maire de Saint-Léonard, fait remarquer que ce sont peut-être les invasions normandes qui ont eu lieu il y a plusieurs siècles sur notre territoire qui explique cette retenue des habitants à faire découvrir leur territoire.

L'absence de références à la gastronomie dans le livret Esprit des Lieux est relevé.

Dans l'aspect « rapport au temps, il semble important de s'accorder sur la position où l'on place le curseur. Jusqu'à quand remonte-t-on ?

La place de la forêt sur ce territoire au travers des siècles est évoquée comme disparaissant au cours des périodes.

Raphaël Lesueur, Maire du Tilleul, aborde aussi le cas du talus cauchois qui n'est pas particulièrement présent dans ce document.

Il est aussi fait mention du contraste Terre / Mer

C'est ensuite l'élément VENT qui est abordé. Où le place-t-on dans ce document ?

François-Xavier Goemaere nous rapporte l'anecdote qu'il a pu déceler de l'image de notre territoire présente dans le film de Luc Besson « Lucy ».

Un accord général se dessine sur la qualité du document proposé avec quelques recommandations sur les ajouts à apporter suite aux interventions des membres du comité technique.

Prochaine réunion du comité technique le jeudi 23 avril 2015 à 9h à St Jouin Bruneval

La séance est levée à 12h30.

